

## Conclusions du Conseil européen de Bruxelles sur la situation économiques et sociale dans la CEE (12 et 13 juillet 1976)

**Légende:** La situation économique des Etats membres de la CEE se stabilise au courant du deuxième semestre 1976.

Sous l'inspiration de la France et de l'Allemagne, le Conseil européen recommande une convergence accrue des politiques économiques et monétaires et une politique coordonnée en matière de change.

**Source:** DOC/76/2, 13/07/1976. Source: [URL] [http://europa.eu/rapid/press-release\\_DOC-76-2\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_DOC-76-2_fr.htm), consultée le 17 décembre 2013.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2013

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/conclusions\\_du\\_conseil\\_europeen\\_de\\_bruelles\\_sur\\_la\\_situation\\_economiques\\_et\\_sociale\\_dans\\_la\\_cee\\_12\\_et\\_13\\_juillet\\_1976-fr-74fe6d0d-4500-4ebe-9853-547cb7c893da.html](http://www.cvce.eu/obj/conclusions_du_conseil_europeen_de_bruelles_sur_la_situation_economiques_et_sociale_dans_la_cee_12_et_13_juillet_1976-fr-74fe6d0d-4500-4ebe-9853-547cb7c893da.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/12/2013

## Extraits des conclusions du Conseil européen de Bruxelles (12 et 13 juillet 1976)

[...]

### SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS LA COMMUNAUTE

Au sein du Conseil européen, un large accord s'est dégagé en ce qui concerne l'appréciation de la situation économique. Celle-ci se caractérise par une reprise générale de la conjoncture. Le Conseil européen est convaincu que cette reprise se poursuivra en 1977. Toutefois, il faudra, pendant une période assez longue, s'attendre encore à un taux de chômage relativement élevé dont l'évolution devra dans certains États membres, continuer à être suivie avec une attention toute particulière. Jusqu'à nouvel ordre, il sera nécessaire de continuer à encourager les investissements productifs. Afin de prévenir de nouvelles tendances inflationnistes, la politique en matière de déficits budgétaires et de création de liquidités à court terme exigera une attention particulière. À cette fin, il conviendra de s'employer à réunir encore au mois de juillet, un Conseil eco / fin qui examinera notamment le document de la commission du 23 juin 1976 et préparera des conclusions opérationnelles. Le Conseil européen convient qu'il est nécessaire d'assurer une plus grande convergence des politiques économiques et monétaires, reconnaissant que des accords en matière de change n'ont de sens que s'ils s'appuient sur une politique coordonnée. Dans ce contexte, le Conseil européen se réjouit des résultats de la dernière conférence tripartite. Il félicite la Commission de la préparation de cette conférence et se rallie aux conclusions qui y ont été adoptées. Il estime qu'il est nécessaire de persister sur la voie tracée par les conférences tripartites et il encourage la Commission à poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux dans la Communauté.